



J'interviens pour Eau et Rivières de Bretagne, Bretagne Vivante et le réseau Cohérence.

Nous sommes déçus par la version finale du SRADDET, loin des ambitions de la Breizh COP de 2017 et des constats partagés lors des réunions de ces dernières années. Nous appuyons l'avis du CESER qui précise que les modifications sont à la marge, voire inexistantes, même quand cela a été demandé par la MRAE, la Préfecture... Les seuls qui ont eu gain de causes sont les EPCI qui voulaient le minimum de contraintes, foncières et autres, pour pouvoir maintenir un modèle dépassé d'aménagement du territoire, la Région a même abondé dans ce sens pour soutenir le modèle « maison avec jardin »

Mais au 21ème siècle, le schéma n'est plus le même : le changement climatique est de plus en plus prégnant, l'eau se raréfie, la biodiversité s'effondre, notre santé est en jeu, tout devient urgence. La trame verte et bleue devrait désormais être un socle partagé, pour des territoires vivants et neutres en carbone.

La région n'a pas voulu amender son schéma de transition énergétique comme demandé. Il est proposé de le revoir d'ici 2030 mais nous n'avons pas de temps à perdre, le mix énergétique doit être affiné et validé par les citoyens tant il engage l'activité des territoires et les paysages. Il peut être un levier s'il se garde des fausses solutions comme la méthanisation industrielle, le couvert des landes d'épicéa... Pour la neutralité carbone, il faut développer le calcul de l'empreinte carbone et non seulement de la réduction de GES, surtout quand le mode de calcul omet les GES importées ou sous estimées.

Cependant le tableau n'est pas totalement noir, il y a des avancées notamment dans l'intégration et l'explicitation plus claire et intégrée des enjeux environnementaux, comme de ceux de la mer et de son économie qui doivent se développer sur un autre modèle que celui de l'agriculture intensive.

L'agriculture bretonne, malgré tout l'argent public distribué, a pris un retard considérable dans l'intégration des enjeux climatiques et environnementaux.

Le rajout dans le SRADDET de : je cite : « la prise de conscience de l'enjeu vital de la souveraineté **nationale** alimentaire et de la reconquête du marché domestique à laquelle la Bretagne apporte une importante contribution » et le rappel dans l'objectif 11 « Bien manger pour tous », mentionnant la souveraineté nationale sont appréciés. Cet enjeu du marché intérieur est vital, il doit l'être aussi dans le cadre de pratiques agro-écologiques réelles.

Nous préférons de loin cette référence « **nationale** » à celle que l'on lit encore dans ce même chapitre « être leader en Europe » qui suppose encore plus de volumes et la recherche à tout crin d'une compétitivité prix qui induit une course sans fin et mortifère au prix les plus bas. Mortifère car elle implique la compression des salaires, des rémunérations et des emplois, des modes de production low-cost destructeurs, ignorant les externalités sur le sol, l'eau, l'air, le bien-être animal, les risques de passage de la barrière des espèces et donc notre santé.

Tout récemment, la Chambre d'agriculture de Bretagne s'est exprimée dans Ouest France pour un « Virage à 180 ° » de l'agriculture bretonne, écrivant ainsi que, je cite : « le vrai sujet c'est qu'on ne peut plus continuer à produire de gros volumes non payés...ce qui veut dire une baisse de l'élevage, davantage de prairies, la baisse des phytos, plus de lien au sol, plus de transition environnementale ».

Nous ne pouvons qu'acquiescer mais elle dit aussi que l'agriculture Bretonne est censée « garder son rang puissante et exportatrice ». Où en sommes-nous vraiment ? Le « en même temps » est dangereux face aux enjeux de réduction des émissions de GES et d'extinction de la biodiversité. De même la référence à la HVE (haute valeur environnementale) soutenue par le ministère est inquiétante et de nombreuses associations environnementales mais aussi la Confédération paysanne, Synabio dénoncent une duperie car l'auto-évaluation par un système de points permet aujourd'hui de continuer l'usage des pesticides ou des OGM. On peut avoir ce « label » et ne changer qu'à la marge, voire investir dans un gros méthaniseur dont on sait maintenant les dégâts environnementaux générés. Attention aussi à ce virage avec « plus de technologie » promu encore par la Chambre, générateur d'endettement des exploitants et difficilement compatible avec la création d'emplois nombreux sur nos territoires, le bien-être animal et la qualité du travail.

Mais il n'y a pas que l'agriculture et l'agro-alimentaire qui doivent revoir leurs modèles pour assurer leur durabilité : la mobilité quotidienne est un grand enjeu qui doit trouver son financement et le questionnement sur les aéroports bretons trop nombreux ne peut plus être différé. Un autre enjeu colossal est la réduction des déchets avec comme 1ere priorité la réduction à la source. Un défi en matière d'éducation, de formation mais aussi de modèles d'économie circulaire dans lequel chaque acteur économique doit s'insérer (entreprises, associations, collectivités etc...).

Finalement la région s'apprête à voter un SRADDET qui, pour répondre aux objectifs qu'elle s'est fixés, repose essentiellement sur les bonnes volontés des territoires à réaliser leur part... Terrible enjeu soumis à l'aléatoire des évolutions politiques. La nouvelle assemblée régionale élue en 2021 aura toujours la possibilité de réviser et d'améliorer ce SRADDET. Sinon il restera, encore plus que jamais, les initiatives et mobilisations citoyennes, nous les appuierons dans les échanges avec les élus et citoyens des territoires pour apporter sensibilisation, compréhension, idées et connaissances. Car rappelons-le, l'enjeu du SRADDET est qu'il permette une réelle intégration des enjeux environnementaux et climatiques dans les outils locaux d'aménagement du territoire : SCOT, PLUi, PCAET.